
DISCOURS DU PRESIDENT



BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017

Le Mans, Vendredi 23 Juin

Dominique Le MÈNER,
président du Conseil départemental

Seul le prononcé fait foi

Mes chers Collègues,

Nous voilà réunis ce 23 juin pour examiner 24 rapports dont le compte administratif 2016 - qui clôt l'année budgétaire passée - et notre premier budget supplémentaire qui porte sur 27, 934 M€ de dépenses et de recettes en fonctionnement et 24, 229 M€ en investissement.

Notre séance a lieu quelques jours après la fin des campagnes électorales de la présidentielle puis des législatives.

Un nouveau Président de la République est élu et nous avons un second gouvernement pour ce nouveau quinquennat. Nous connaissons depuis quelques jours la nouvelle composition de l'Assemblée nationale.

Les Français ont donné une majorité au Président de la République, nous ne pouvons que respecter le choix des électeurs - de ceux qui sont allés voter - tout en regrettant la forte abstention qui a prévalu pour ces scrutins, une abstention qui est même devenue majoritaire.

Après 5 années de Présidence Hollande, c'est le signe évident d'une fracture entre les élus nationaux et nos concitoyens. Cela impose au nouveau Président de la République une mission particulière pour que les extrêmes ne sortent pas encore plus renforcées dans l'avenir.

De nouvelles têtes sont au pouvoir, mais les questions en suspens demeurent. Nous attendons un gouvernement en action, un gouvernement qui s'appuie sur les territoires - pas que sur les métropoles - qui fait confiance aux collectivités de proximité dont font parties les Départements, un gouvernement qui leur donne la capacité d'agir, d'être autonome et non d'être en dépendance.

Nous sommes évidemment prêts à travailler en continuant de défendre l'échelon départemental.

Plusieurs de nos collègues étaient engagés dans la campagne des élections législatives.

La logique républicaine, comme ma satisfaction personnelle, veut que je félicite Jean-Carles Grelier, élu député de la 5^{ème} circonscription tout comme je ne manque pas de féliciter, en votre nom, tous les nouveaux parlementaires sarthois.

Il a fait le choix de continuer à siéger au Département et de quitter sa chère ville de la Ferté-Bernard : le connaissant, nous pouvons compter sur lui pour faire entendre la voix de nos territoires à l'Assemblée.

Mes Chers Collègues,

Nous avons aujourd'hui une séance qui va se trouver allégée du rapport PTI retiré après débat en Commission Insertion Logement. Samuel Chevallier m'a informé des échanges qui ont conduit à cette orientation que j'ai validée et qui conduira à un examen de ce Pacte Territorial pour l'Insertion en fin d'année.

Alors, quels sont les points forts de cette séance ?

C'est bien évidemment, tout d'abord le compte administratif pour lequel nous ne pouvons que nous féliciter des taux de réalisation exceptionnels :

- 99,7 % pour les recettes
- 96,1 % pour les dépenses.

Nous pouvons aussi nous réjouir de l'excédent disponible qui va nous permettre d'améliorer notre gestion, dans l'environnement budgétaire que nous connaissons.

Ce compte administratif met en évidence nos efforts de gestion avec la réduction de nos dépenses de fonctionnement, des efforts que nous faisons au maximum en interne.

En moyenne, les dépenses de fonctionnement des Départements ont augmenté de 2,8% en 2016 : nous, nous sommes à seulement 0,5%, avec une forte maîtrise des dépenses de personnel à -1,1% et des charges support à - 5,3%, en connaissant cependant toujours une évolution soutenue des dépenses d'hébergement et d'allocations dans le domaine de la solidarité soit + 2,7%.

Nous voulions une épargne brute forte pour financer les besoins de la section investissement, l'objectif est atteint en la stabilisant à 9,8 %. Nous avons bénéficié d'une fiscalité immobilière intéressante avec les DMTO. Mais comme vous le savez, il faut cependant savoir raison garder quant à cette embellie fluctuante.

Nous poursuivons le désendettement de la collectivité, 12,7 M€ en 2016. Ce compte administratif nous permettra de le poursuivre avec la même volonté.

Je ne vais pas vous présenter tous les pans de ce compte administratif, Fabien Lorne, président de la commission Finances, Ressources et Administration générale s'en chargera.

En conclusion, je dirai que ce compte administratif témoigne à nouveau de notre volonté d'agir pour l'avenir, d'avoir un budget sain avec les moyens de notre ambition pour la Sarthe malgré les nombreuses incertitudes qui sont encore devant nous.

Nous avons défini notre stratégie jusqu'en 2021 avec détermination et volontarisme. Nous avons un plan prévisionnel d'investissement avec des engagements forts notamment pour les collèges et pour le développement numérique. Nous avons arrêté notre cadre financier avec tous les aléas que nous pouvons connaître sur une telle période.

Tous les efforts que nous menons nous permettent de continuer à agir pour essayer de maintenir nos marges de manœuvre.

J'évoquais il y a quelques instants les collèges : c'est parti pour les travaux dans les 4 collèges qui sont dans le cadre du P.P.P. (Partenariat Public Privé). J'ai pu le constater en mai lors de réunions avec les parents d'élèves et les communautés éducatives de ces établissements. Elles ont permis de présenter à un public - peu nombreux - les projets, le déroulé des travaux et de répondre aux questions qui peuvent se poser. Cet exercice était nécessaire et je remercie Régis Vallienne et les Conseillers départementaux qui siègent dans ces établissements d'avoir bien voulu m'accompagner à ces rencontres.

Je n'oublie pas les travaux réalisés dans les autres établissements et je sais que la période estivale va être l'occasion d'engager de nombreux et importants travaux.

Le développement numérique se poursuit avec le raccordement des foyers à la fibre optique. Le nouveau gouvernement doit se saisir au plus vite de cette question pour que notre pays reste compétitif. Je lisais récemment un compte rendu d'une réunion de l'AVICCA, association pour le numérique à laquelle notre Département adhère : la France est classée 26^{ème} en Europe pour le développement numérique sur 28 pays. C'est un défi national, c'est un défi que nous avons relevé au niveau départemental dès 2004 et nous ne pouvons que nous féliciter de ce choix politique et stratégique pour

le développement de nos territoires et leur aménagement équitable. Encore faut-il que l'Etat verse la participation prévue : à ce jour, il a mandaté 500 M€ sur les 3 Milliards d'€ qu'il avait promis.

Ce budget supplémentaire nous permet aussi d'examiner de nombreux rapports que je qualifierai de techniques, qui ne sont cependant pas mineurs, car ils contribuent au bon fonctionnement de la collectivité avec des ajustements indispensables.

Je pense en particulier aux crédits que nous ajoutons dans le cadre de la solidarité départementale avec plus d'1 M€ supplémentaire pour notamment favoriser les actions en faveur des personnes âgées.

J'ai à signer les notifications des soutiens financiers qui sont accordés à des associations, des organismes qui interviennent dans ce champ et qui ont été déclarés éligibles après un appel à projet. Je dois vous avouer que je suis agréablement surpris par la diversité des actions qui touchent aussi bien le logement que l'animation sportive.

Je tiens également à signaler un rapport de la solidarité porte sur une recette supplémentaire pour les Mineurs Etrangers Isolés. Ce sujet sera à l'ordre du jour d'une de mes prochaines rencontres avec M le Préfet, il le sera aussi lors de la 1^{ère} rencontre entre le gouvernement et l'ADF, notre Association, dont je viens de rejoindre le Conseil d'administration, qui avait obtenu du gouvernement Cazeneuve un engagement de l'Etat de prendre en charge 30% du montant annuel du coût d'un mineur, soit 30% de 40 000 €.

Nous attendons du gouvernement la diffusion aux services de l'Etat d'instructions claires et fermes notamment sur le démantèlement de filières mafieuses.

Est-ce normal que lorsque 5 jeunes sortent du dispositif, immédiatement 5 nouvelles soient orientées vers ce dispositif ?

Les Départements estiment que la prise en charge des jeunes étrangers pénétrant sur le territoire national relève d'une compétence régaliennne et qu'il appartient à l'Etat d'assumer ses responsabilités sur les flux migratoires.

J'évoquerai ce sujet aussi prochainement avec les services de la justice qui sont nos interlocuteurs quotidiens dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance.

Nous évoquerons aussi pendant cette séance l'inscription de crédits pour soutenir les acteurs locaux au niveau culturel et patrimonial.

Je pense aux engagements pour la remarquable église Notre-Dame des Marais à la Ferté-Bernard ou encore la salle de spectacle La Castélorienne à Montval-sur-Loir.

Je pense aux crédits pour la salle de spectacle de Le Mans Jazz Festival, dans le cadre du Chœur des Sœurs de la Visitation, ce qui était hier la salle d'audience du Palais de Justice.

C'est un projet original et ambitieux dans ce nouveau cœur de ville du Mans auquel nous sommes heureux de participer.

Je profite de ce rapport pour nous féliciter de notre choix de vendre ce site de la Visitation qui se transforme à vue d'œil. Les travaux engagés par les promoteurs de l'ancien Palais de justice sont impressionnants et ils permettent de valoriser un patrimoine remarquable de la ville du Mans.

J'ai aussi assisté à la 1^{ère} pierre de la tour Renaissance et j'ai pu constater que les programmes immobiliers des promoteurs du neuf rencontrent un véritable et franc succès, plus de 60 % vendus.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ces investissements qui contribuent à la vitalité de l'économie sarthoise, à l'emploi et dans le cas présent au secteur du bâtiment.

Le rapport 21 porte sur la création d'un poste de médiateur du Conseil départemental qui est l'un de nos engagements de campagne.

Cette création a pour objet d'améliorer l'accueil et l'écoute du public, de faciliter le dialogue entre les services du Département et les sarthois et d'assurer la transparence des activités de notre administration.

Toute une procédure de saisine est définie dans le règlement intérieur comme la recevabilité de la demande et le déroulement de la médiation.

Jean-Marie Geveaux, qui connaît parfaitement le fonctionnement de la « maison Département », qui professionnellement a travaillé dans le contentieux, qui a été expert du Conseil Economique, Social et Environnemental a accepté de remplir cette fonction bénévolement. Je l'en remercie vivement : il commencera à intervenir à compter du 15 septembre prochain si vous votez la création du poste.

Mes Chers Collègues,

Également à l'ordre de jour et dans le prolongement de la loi NOTRe, je demanderai à Régis Vallienne d'intervenir sur un sujet dont il va perdre la charge au 1^{er} septembre, à savoir les Transports.

C'est en effet la dernière Assemblée avant le transfert de compétences à la Région des Transports, avec la particularité que nous mettons en œuvre la rentrée et que la Région assumera le suivi.

Il m'a semblé intéressant de faire un bilan synthétique de l'exercice de cette compétence que nous avons particulièrement réussie dans notre Département.

Je demanderai aussi à François Boussard de nous parler de la politique mise en œuvre pour les jeunes agriculteurs lorsque nous serons à l'examen de ses rapports.

Enfin, je n'oublierai pas de signaler que notre séance plénière a lieu pour la 1^{ère} fois dans le cadre de l'Abbaye Royale de l'Epau, un qualificatif que nous avons adjoint suite aux travaux du Père Michel Niaussat et au livre qui vient d'être édité, qui a fait l'objet de la dernière Voix au Chapitre suivie par près de 2000 personnes le 7 juin dernier, ouvrage qui vous sera remis sur table.

Notre Abbaye Royale va recevoir, j'en suis sûr, pendant la période estivale de nombreux visiteurs.

De nombreuses transformations sont en cours : vous avez pu découvrir, derrière l'église abbatiale, le verger conservatoire, le premier élément des futurs jardins.

"Le passage des Moines" que nous dénommons il y a encore peu de temps "passage charretier" vu sa destination passée lorsque l'Epau était devenue exploitation agricole va devenir un espace de restauration- cafétéria qui devrait ouvrir 1^{ère} quinzaine de juillet, avec une terrasse, prairie Est (Travaux en cours).

À ce propos, le futur magazine « la Sarthe » présente l'Epau comme les Espaces Naturels Sensibles invitant ainsi les Sarthois et les visiteurs à découvrir patrimoine religieux et patrimoine naturel.

Avec ce patrimoine remarquable dont les sarthois sont fiers, il nous appartient d'œuvrer avec eux à la réussite de notre développement pour l'avenir de notre Département.

Je vous propose maintenant d'examiner les rapports.